

Rapport de la Commission chargée de l'étude du Préavis municipal no 2018/04

Demande de crédit de CHF 176'800.00 pour la réfection du bâtiment de la voirie à Vallamand-Dessous.

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs les conseillers,

La commission composée de MM Olivier Bôle, Joël Loup et Pascal Lambert, rapporteur, s'est réunie le 11 juin 2018. Date à laquelle, M. Albert Gavillet, Municipal nous a également fourni toutes les explications et informations nécessaires à une prise de position en pleine connaissance de cause.

Les travaux de réfection du toit du bâtiment sont urgents, celui-ci ne garantissant pas une bonne étanchéité en cas de pluie. La poutraison étant également vieillissante.

Dû au manque de place pour le stockage des diverses machines du service de voirie, la construction d'un avant-toit supplémentaire sur le côté du bâtiment est également justifiée.

Dès le moment où le toit devait être refait à neuf, la pose de panneaux solaires est également opportune.

Le devis estimatif pour de tel travaux nous paraît également raisonnable, d'autant plus qu'une éventuelle subvention fédérale serait accordée.

Au vu de ce qui précède, nous proposons au conseil d'accepter la demande de crédit.

Salavaux, le 12 juin 2018

Pour la Commission :

Olivier Bôle

Joël Loup

Rapporteur : Pascal Lambert